

SM le Roi a présidé un Conseil des ministres

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-10-2007 20:14:09

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé, ce mercredi 12 Choual 1428, correspondant au 24 octobre 2007, au Palais Royal de Marrakech, un Conseil des ministres au cours duquel le Premier Ministre, M. Abbas El Fassi, a soumis à la Haute Appréciation Royale, la déclaration du programme gouvernemental qu'il devait présenter devant les deux Chambres du Parlement et soumettre au vote de confiance de la Chambre des Représentants, conformément aux dispositions de la Constitution du Royaume.

Un communiqué du Cabinet royal indique que lors de ce Conseil, le Premier ministre a exposé les lignes directrices de ce programme que le gouvernement se propose d'appliquer dans les divers secteurs de l'activité nationale, et notamment dans les domaines intéressant la politique économique, sociale, culturelle et extérieure.

Il a, à cet égard, souligné que ce programme s'inspire des Orientations Royales éclairées qui fixent les grands choix du Maroc et les priorités de la Nation, ainsi que les projets sectoriels qui ont été convenus entre les composantes du gouvernement, dans le cadre d'un programme cohérent, outre la concrétisation des plateformes électorales et politiques des partis de la majorité parlementaire.

Après avoir réitéré aux membres du gouvernement de Sa Majesté le Roi, l'expression de Sa précieuse confiance, ainsi que Ses souhaits de plein succès dans l'accomplissement de leurs hautes charges, ajoute le communiqué, Sa Majesté le Roi a bien voulu donner Son autorisation au Premier Ministre, en vue de la présentation de ce programme devant le Parlement.

Le Souverain a également exhorté le gouvernement à s'atteler, dès le vote de confiance par la Chambre des Représentants, à la réalisation efficiente de ce programme.

Sa Majesté a, en outre, souligné que ce programme doit se traduire par des projets et des mesures tangibles, à commencer par l'élaboration d'un projet de loi de finances, incitatif pour le développement, l'investissement et l'emploi.

Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a, par ailleurs, appelé le gouvernement à mobiliser tous les moyens disponibles, à en assurer une gestion rationnelle pour la consolidation des importants acquis réalisés par le Royaume et à veiller, en particulier, à la poursuite et la dynamisation des réformes avancées, précise le communiqué.

Le Souverain a également engagé le gouvernement à accélérer le rythme d'exécution des projets retenus, ou en cours de réalisation, outre le lancement de nouvelles réformes, aptes à préserver l'unanimité nationale autour de l'intégrité territoriale, à consolider l'Etat fort par la primauté de la loi et par ses institutions efficientes.

Ces projets, ajoute le communiqué, doivent également contribuer à l'ancrage des règles de bonne

gouvernance, à la promotion du développement économique, au renforcement de la solidarité sociale et à l'émergence d'une véritable renaissance culturelle, et ce, dans le respect de l'engagement pour l'édification d'une société démocratique développée sous l'impulsion et la conduite ferme et résolue de Sa Majesté le Roi.

A cet égard, Sa Majesté le Roi a insisté pour que le gouvernement place en tête de ses priorités, les questions sociales et de développement humain qui doivent constituer, en permanence, le souci majeur du pouvoir exécutif, dans le cadre d'une politique gouvernementale volontariste, audacieuse, cohérente et concertée, sereine et ambitieuse, conclut le communiqué.

MAP